

L'INFRASTRUCTURE	35
L'EXPÉDITION PAR VOIE MARITIME	35
LES CHEMINS DE FER	36
LE TRANSPORT AÉRIEN	36
LE RÉSEAU ROUTIER	37
LE TRAFIC MARCHANDISE	38
LES TÉLÉCOMMUNICATIONS	38
LES ENTREPÔTS EN FRANCHISE DE DOUANE	39
L'ÉLECTRICITÉ	40
LES AQUEDUCS ET LES ÉGOUTS	40
L'ARGENT ET LE SYSTÈME BANCAIRE	41
L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER	43
LA LOI SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER	44
LES ZONES FRANCHES	44
LE COMMERCE EXTÉRIEUR	47
LES ACHETEURS	50
Les ministères et les instituts	50
Les sociétés d'État semi-autonomes	52
Les coentreprises	52
L'ANNUAIRE DES IMPORTATEURS	53
LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	55
LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS	55
LES ZONES FRANCHES	56
L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER	58
LA LÉGISLATION DU TRAVAIL	59
LE RÈGLEMENT DES CONFLITS	60
LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES ET LE RAPATRIEMENT DES PROFITS	60
L'IMPÔT DES PARTICULIERS	61
LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	61
LA RÉGLEMENTATION SUR LA SANTÉ PUBLIQUE	62
LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉTIQUETAGE	63
LE RÉGIME FONCIER	63
LA LOI SUR LE LOGEMENT	63
LE CONTRÔLE CANADIEN DES EXPORTATIONS	64